

C
H
R
I
S
T
I
S
M
E



S
A
I
N
T

C
E
S
A
I
R
E

14 Février 2021

6^{ème} Dimanche du Temps ordinaire

Lecture du livre des Lévités 13, 1-2. 45-46
Psaume 31
Lecture de la première lettre de saint Paul
apôtre aux Corinthiens 10, 31 – 11, 1

**Evangelie de Jésus Christ
selon saint Marc
1, 40 - 45**

Paroisse d'Arles

Presbytère : 12, Rue du Cloître

Tél. 04 90 96 07 38

Mail : paroisse.st.trophime@free.fr

Site : www.paroisses-aixarles.fr

<https://m.facebook.com/ParoisseArles>

« *Et voici que nous montons à Jérusalem !* »

VERS LE CARÊME

Bien chers fidèles,

Comme nous sommes dans des temps où rien n'est comme d'habitude, et cela va bientôt faire un an que nous vivons ces grands bouleversements, pourquoi ne pas changer aussi notre regard sur le temps béni du carême ? Nous pourrions nous exclamer, « chouette, c'est déjà mercredi le mercredi des cendres ». C'est un peu, du reste, ce que nous propose le Saint Père dans son message pour le carême 2021 (soit en annexe du mail, soit en tiré à part de la feuille paroissiale).

Quel soulagement de renverser la perspective et comprendre l'enthousiasme du Bon Dieu à nous réserver ce moment favorable, ce temps de grâce. Oui il est bon de pouvoir commencer le carême par une journée de jeûne propice à la libération intérieure, au détachement vis-à-vis des biens sensibles et matériels qui nous rendent si souvent esclaves.

Oui il est heureux de savoir que nous ne partons pas seuls dans cette aventure spirituelle : toute l'Eglise, c'est-à-dire chacun de nos frères et sœurs dans le Christ nous accompagnent. Nous nous souvenons alors que nous sommes solidaires, liés les uns aux autres, responsables les uns des autres.

Voici ce que nous dit le Saint-Père en introduction :

*Dans ce temps de conversion, nous renouvelons notre **foi**, nous puisons « l'eau vive » de **l'espérance** et nous recevons le cœur ouvert **l'amour** de Dieu qui fait de nous des frères et des sœurs dans le Christ. Dans la Nuit de Pâques, nous renouvellerons les promesses de notre baptême pour renaître en hommes et femmes nouveaux par l'intervention du Saint Esprit.*

*Le jeûne, la prière et l'aumône, tels que Jésus les présente dans sa prédication (cf. Mt 6, 1-18) sont les conditions et les expressions de notre conversion. Le chemin de la pauvreté et du manque (le **jeûne**), le regard et les gestes d'amour vers l'homme blessé (**l'aumône**), et le dialogue filial avec le Père (la **prière**), nous permettent d'incarner une foi sincère, une vivante espérance et une charité active.*

Parmi les moyens habituels, le point faible est bien souvent le jeûne. Il est étonnant de voir le Saint Père insister sur la réalité concrète du jeûne :

Le jeûne, vécu comme expérience du manque, conduit ceux et celles qui le vivent dans la simplicité du cœur à redécouvrir le don de Dieu et à comprendre notre réalité de créatures à son image et ressemblance qui trouvent en lui leur accomplissement. En faisant l'expérience d'une pauvreté consentie, ceux qui jeûnent deviennent pauvres avec les pauvres et ils « amassent » la richesse de l'amour reçu et partagé.

De la fécondité du jeûne nous avons peut-être une illustration dans les derniers développements autour de la loi de bioéthique. Contre toute attente, les Sénateurs ont rejeté l'article premier sur la PMA pour toutes. Or quelques semaines avant, la Conférence des Evêques de France nous avait invité à prier et jeûner 4 vendredis de suite pour cette cause. Profitons donc de ce carême pour expérimenter cette puissance de la prière accompagnée du jeûne. C'est ainsi que nous serons un Peuple ardent à faire le bien !

Don Jean-Yves Urvoy Roslin + prêtre

MERCREDI DES CENDRES : JOUR DE JEÛNE ET D'ABSTINENCE

Voici ce que dit le Droit de l'Eglise (Code de Droit Canonique)

- **Can. 1249** – Tous **les fidèles sont tenus par la loi divine de faire pénitence chacun à sa façon** ; mais pour que tous soient **unis** en quelque observance commune de la pénitence, sont prescrits des jours de pénitence durant lesquels les fidèles s'adonneront d'une manière spéciale à la prière et pratiqueront des **œuvres de piété** et de **charité**, se renoncera à eux-mêmes en remplissant plus fidèlement leurs obligations propres, et surtout en observant le **jeûne et l'abstinence** selon les canons suivants.
- **Can. 1250** – Les **jours et temps de pénitence** pour l'Église tout entière sont **chaque vendredi de toute l'année et le temps du Carême**.
- **Can. 1251** – L'**abstinence de viande ou d'une autre nourriture**, selon les dispositions de la conférence des Evêques, sera observée **chaque vendredi de l'année**, à moins qu'il ne tombe l'un des jours marqués comme solennité ; mais l'**abstinence et le jeûne** seront observés le **Mercredi des Cendres et le Vendredi de la Passion et de la Mort de Notre Seigneur Jésus Christ**.
- **Can. 1252** – Sont tenus par la loi de l'abstinence, les fidèles qui ont **quatorze ans révolus** ; mais sont **liés par la loi du jeûne tous les fidèles majeurs jusqu'à la soixantième année commencée**. Les pasteurs d'âmes et les parents veilleront cependant à ce que les jeunes dispensés de la loi du jeûne et de l'abstinence en raison de leur âge soient **formés au vrai sens de la pénitence**.

Semaine du 14 au 21 février 2021

14 février 6 ^{ème} Dimanche du Temps ordinaire	9h 00	Messe à La Sainte Famille (pour Michael BURDIN (malade) - Julien MATHEY (d) Juliette et Raphaël CAPUTO (d) - Bernard DELECLUSE (d) - Xavier OSWALD (d))	
	9h 00	Messe à l'Emmanuel (pour Béatrice et Marcel VELLILA)	
	9h 00	Messe à Sainte Thérèse à Pont de Crau	
	9h 45	Eveil à la Foi au presbytère pour enfants de 4 à 6 ans	
	10h 00	Caté des enfants au presbytère. Préparation aux sacrements des enfants et des adolescents au presbytère et à Saint Charles	
	10h 15	Ecole de la Foi : Ecriture Sainte : Les étapes du catéchuménat Intervenant Don Pierre Auguste	
	11h 00	Grand-Messe dominicale à Saint-Trophime (pour Marcel et Yvonne RIO (d) Jean-Luc BATENDS (d) – Raymond DELAN (d)) – Joseph DELLA VITTORIA (d) Bernard GUILLAUME (d) - les défunts de la famille RÉMILIE)	
	16h 00	Adoration eucharistique et confessions à Saint-Trophime	
Lundi 15	6h 45	Adoration eucharistique du groupe des Hommes	A l'oratoire de l'Emmanuel Laudes: Dimanche et lundi à 8h 00 du mardi au samedi à 7h 30 Vêpres Lundi à 17h 30 Mercredi à 18h 30 Vendredi à 18h 30 Dimanche à 17h 30 Chapelet Mardi à 17h 30 Complies à 21h Lundi - Mardi Mercredi - Jeudi Vendredi Dimanche
Mardi 16	12h 00	Messe à Saint-Trophime La Major	
	8h 30	Messe à Saint-Trophime précédée des Laudes	
	12h 00	Messe à La Major	
Mercredi 17 Mer. des Cendres Entrée en Carême	17h 15	à 17h 45 Confessions à Saint-Trophime	
	7h 00	Messe à Saint-Trophime avec imposition des cendres	
	12h 00	Messe à N-D La Major avec imposition des cendres	
Jeudi 18 Sainte Bernadette Soubirous	17h 15	à 17h 45 Confessions à Saint-Trophime	
	8h 30	Messe à l'Emmanuel	
	9h 00	à 18h Adoration eucharistique à l'Emmanuel	
	12h 00	Messe à N-D La Major	
Vendredi 19	17h 15	à 17h 45 Confessions à Saint-Trophime	
	8h 30	Messe à Saint-Trophime précédée des Laudes	
	12h 00	Messe à N-D La Major *	
Samedi 20	17h 15	à 17h 45 Confessions à Saint-Trophime	
	8h 30	Messe à La Major précédée des Laudes	
	10h 30	à midi : Confessions à Saint-Trophime	
21 février 1 ^{er} Dimanche de Carême	12h 00	Messe à Saint Trophime	
	9h 00	Messe à l'Emmanuel (pas de messe à La Sainte Famille)	
	9h 00	Messe à Sainte Thérèse à Pont de Crau	
	9h 00	Messe à Saint Pierre (pour Marie-Rose BIANCHI (d) – Aline TOUSTEN (d))	
	9h 15	Messe à Gageron	
	11h 00	Grand-Messe dominicale à Saint-Trophime (pour Louis BAUDY (d) Nicolas MURRU (d) - Alice CARNEIRO FERREIRA (d))	
	16h 00	Adoration eucharistique et confessions à Saint-Trophime	
17h 00	Vêpres et Salut du Saint Sacrement à Saint-Trophime		
Messes au Prieuré de Bouchaud : le Dimanche à 10h - Tous les jours de la semaine à 11h			

Toutes les femmes de la paroisse sont les bienvenues pour participer à la balade et à un temps spirituel à Aureille, le samedi 20 février.

Départ à 9h 30 à l'Emmanuel. S'inscrire auprès de Sœur Nadine 06 50 53 51 67